

Anne-Marie Braud

## Le passage au passeur, traversée, zone de turbulences<sup>1</sup>

Pour engager ce débat sur la question des passeurs, j'ai fait le choix de partir de textes publiés par des passeurs pris dans l'expérience de la passe dans différentes Écoles où fonctionne une procédure avec nomination. Mon titre s'est construit avec ces textes.

Cette zone de turbulences a son point de départ du côté d'un analyste qui désigne un passeur. Elle se poursuit dans le temps où deux passeurs tirés au sort par un passant acceptent la charge d'entendre le dire de celui qui est poussé à témoigner, le passant, et de témoigner à leur tour auprès des membres du cartel.

En retour, ces habitants du cartel, à l'issue de leur travail de déchiffrement des dire, des textes passant-passeurs, témoignent de la réponse donnée auprès du passant, et aussi auprès de l'école par les effets qui peuvent se produire pour chacun d'entre eux. Cela peut se faire par un passage au public, selon différentes approches, dans différents espaces de travail : cartels, collège, écrits, publications, groupes de travail, séminaires, lieux de réflexion clinique.

Dans une certaine mesure, cette expérience touche tous les analystes et la résistance fait aussi partie de *ce touché* : l'expérience nous touche dans la mesure où l'objet de la passe concerne le passage à l'analyste tel qu'il s'est produit dans la cure. Lacan en parle ainsi dans son séminaire *RSI* : « ce dont il s'agit c'est que chacun apporte sa pierre au discours analytique en témoignant comment on y entre<sup>2</sup> ».

Ainsi *l'offre* de passe dérange certains standards sur le passage au psychanalyste et maintient ouverte la brèche qui concerne la question très actuelle des formations du psychanalyste :

---

<sup>1</sup> Réécriture d'une intervention faite à la rencontre *L'expérience et les effets de la passe dans les Écoles*, Escola Letra Freudiana (Rio), Aleph Escola de Psicanalise (Belo Horizonte) et l'EpSF (France), 27 janvier 2013, 2<sup>ème</sup> table ronde : *Les passeurs*, avec Ana Lucia Zacharias.

<sup>2</sup> J. Lacan, *RSI*, séminaire inédit, séance du 19 novembre 1974.

L'acte psychanalytique... il s'agit là comme d'une conversion dans la position qui résulte du sujet quant à ce qu'il en est de son rapport au savoir, comment ne pas aussitôt admettre qu'il ne saurait que s'établir une béance vraiment dangereuse à ce que seuls certains prennent une vue suffisante de cette subversion puisque je l'ai appelée ainsi du sujet... il apparaît... que faire entendre non pas hors, mais dans un certain rapport à la communauté analytique ce qu'il en est de cet acte qui intéresse tout le monde, ne peut à l'intérieur de cette communauté que permettre de voir plus clairement ce qui est désiré quant au statut que peuvent se donner ceux qui, de cet acte, font profession agissante<sup>3</sup>.

En prenant appui sur ce que précise Lacan dans la Proposition écrite du 9 octobre 1967, concernant les passeurs, je propose de saisir quatre temps de cette *zone de turbulences* pour les passeurs :

- temps de l'appel aux passeurs ;
- temps des rencontres des passeurs avec le passant ;
- temps des rencontres de chacun des passeurs avec les membres du cartel ;
- temps de la désignation d'un passeur.

Ces temps prennent en compte aussi l'espace. « Le terme de passe inclut sémantiquement des références au temps et à l'espace, tout comme « l'esp d'un laps », [ ... ], il implique une traversée... et donc aussi un temps nécessaire<sup>4</sup> ».

Je souligne aussi l'importance de la *contingence* dans ces rencontres.

Ainsi la fin de la psychanalyse garde en elle une naïveté, dont la question se pose si elle doit être tenue pour une garantie dans le passage au désir d'être psychanalyste.

D'où pourrait donc être attendu un *témoignage juste* sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'*est* encore, cette passe, à savoir en qui est présent à ce moment le désêtre où son psychanalyste garde l'essence de ce qui lui est passé comme un deuil, sachant par là, comme tout autre en fonction de didacticien, qu'à eux aussi ça leur passera.

Qui pourrait mieux que ce psychanalysant dans la passe y authentifier ce qu'elle a de la position dépressive ? Nous n'éversons là rien dont on puisse se donner les airs, si on n'y est pas.

---

<sup>3</sup> J. Lacan, *L'Acte psychanalytique*, séance du 22 novembre 1967, séminaire inédit.

<sup>4</sup> C. Soler, « Le passeur », *Lacan, psychanalyste. Témoignages*. Revue de psychanalyse, *Champ Lacanien*, n°11, Mai 2012. p. 139.

C'est ce que je vous proposerai tout à l'heure comme l'office à confier pour la demande du devenir analyste de l'École à certains que nous y dénommerons : *passeur*<sup>5</sup>.

Nils Gascuel, dans la rencontre avec José Attal, organisée par la librairie de l'EpSF à Marseille samedi 12 janvier 2013<sup>6</sup>, notait la complexité de cet énoncé qui noue être, désêtre, essence, en les bouclant par le deuil ; cet énoncé articule aussi le même et l'autre et la dimension du temps.

### *Temps de l'appel aux passeurs*

L'analysant apprend par la voix du passant qu'il est passeur, qu'il a été tiré au sort, cet appel l'institue dans son « office » de passeur.

Son nom est sorti du chapeau : surprise ! C'est un coup, un coup de téléphone.

Les passeurs qui ont écrit témoignent d'un moment de vacillation, d'angoisse, moment où l'on se sent seul, désemparé, sans rempart, une brèche s'ouvre. À quel bord se retenir ? Des questions surgissent : y aurait-il un mode d'emploi ? Des critères à connaître ?<sup>7</sup> Des connaissances à avoir ?

La question se pose d'accepter cet « office », « cette charge », de le refuser, ou de le différer dans le temps.

Pour certains, cet appel peut se produire plusieurs fois. La temporalité propre à la fonction de passeur est là, « ce vif du dénouement de sa propre expérience d'analysant ne dure pas éternellement<sup>8</sup> ».

Je voudrais préciser que dans ce moment une certaine proximité des effets de surprise est présente aussi pour le passant.

Le passant n'est-il pas lui aussi pris par un certain vertige lorsqu'il décroche son téléphone et appelle l'un puis l'autre passeur ? Il a à faire lui aussi à deux voix, à deux passeurs inconnus qui seront *saisis*, *attrapés* différemment par cette annonce, ils en disent quelque chose parfois.

Pour supporter cette attente de la rencontre le passeur invente parfois certains trucs.

---

<sup>5</sup> J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 255.

<sup>6</sup> Voir dans ce numéro. NDLR.

<sup>7</sup> F. Balmès, « Vous avez dit critères », *Carnets* n° 41, septembre-octobre 2002.

<sup>8</sup> E. Thamer, « Le discernement du passeur », *Lacan, psychanalyste. Témoignages* *Revue de psychanalyse, Champ Lacanien*, n° 11, Mai 2012, p.143.

Pour l'un ce sera la recherche de la définition du mot « témoignage » dans le dictionnaire pour tourner autour de l'expression « témoignage juste<sup>9</sup> ».

Pour un autre, le besoin de représentation de ce dont il s'agirait prendra le devant de la scène. Le cinématographe offre alors la possibilité, un moment, de mettre en place scénario et personnages<sup>10</sup>.

Pour un autre, la lecture d'un livre de Freud pourrait le préparer à cette rencontre... mais ce livre devenait introuvable<sup>11</sup> ! Chacun évoque cette « étrange impression d'avoir trouvé appui sur le vide<sup>12</sup> ». Il s'agit de laisser voir, laisser dire, laisser entendre, se laisser guider, comme l'eau se laissant sculpter par le vent<sup>13</sup>.

Ce temps d'errance, cette acceptation de se laisser faire, conduit le passeur à entrer dans sa fonction, dans la méconnaissance, dans l'ignorance et comme Lacan l'écrit dans la « Note sur le choix des passeurs » : « Il entre peut-être dans sa fonction sans reconnaître ce qui l'y porte<sup>14</sup> ».

### *Temps des rencontres des passeurs avec le passant*

Arrive pour le passant le temps des rencontres avec chacun des deux passeurs.

Le passant ne transmet pas un objet qui serait à son tour transmis par les passeurs au cartel. Il s'agit de témoignage, d'épreuve.

À Marseille, José Attal est revenu sur cette distinction qu'il avance entre « témoigner pour » et « témoigner de ». Dans le deuxième cas, il noue objet du témoignage et sujet qui témoigne. « Le témoin n'est pas réduit au statut d'un sujet connaissant qui constitue son objet, mais bien au contraire il est "compris" à partir de l'événement dont il témoigne<sup>15</sup> » ; j'ajouterai à la suite de José Attal, *dans* l'événement dont il témoigne. L'expérience

---

<sup>9</sup> On peut se reporter aux textes de Françoise Wilder, « Expérience de passeur », et à celui de Charles-Bastien Arrighi, « Passe et tiercité », *Lettres de l'EPF*, n° 23, *L'expérience de la passe*, Avril 1978.

<sup>10</sup> Cf. Jeanne Drevet, « Un passeur pensant passer », *Carnets EpSF*, n° 81, juin, juillet 2011, p.15.

<sup>11</sup> Cf. Marie-Jeanne Sala, « L'expérience d'un passeur, entre oubli et éclipse », *Carnets EpSF*, n° 81, juin juillet 2011, p. 7.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

<sup>13</sup> J. Drevet, Art.cit.

<sup>14</sup> J. Lacan, « Note sur le choix des passeurs », 8 Mai 1974, inédit. Publication interne EpSF.

<sup>15</sup> J. Attal, *La passe à plus d'un titre*, Cahiers de l'Unebévüe, juin 2012, p. 87.

n'est pas identique pour chacun d'eux, passant, passeurs, mais un engagement réciproque se tisse entre eux ; la passe est une expérience hors transfert<sup>16</sup>.

Pour recueillir le témoignage d'un autre, « il y faut une autre dimension : celle qui comporte de savoir que l'analyse, de la plainte, ne fait qu'utiliser la vérité<sup>17</sup> ».

Là, réside une dimension de pari, pari qu'un analysant dans le moment de chute du sujet supposé savoir pourra être à l'écoute du témoignage d'un autre, s'en faire porteur et en témoigner près des membres du cartel.

Dans la procédure de la passe, le passant se risque à dire, commet l'acte ; dans un moment de vertige mais aussi de détermination, il se risque à témoigner, pas sans un certain forçage, de comment lui est venu le désir de l'analyste, dans ce passage de l'analysant à l'analyste. Il tente de dissiper l'ombre épaisse qui recouvre son acte. Il aura à faire, affaire avec l'insu-portable<sup>18</sup>.

Le fait de parler à deux passeurs séparément, le temps des entretiens, leur rythme, leurs lieux, dans des rencontres simultanées ou différées avec chaque passeur produit des effets de réagencement du discours. Des zones de la cure se trouvent éclairées, lumière qui donne relief à un paysage.

Pour ce faire, il y faut cette expérience commune décalée dans le temps entre :

celui qui est encore dedans » et « celui qui ne l'est plus ». Il s'agit d'un nouage particulier entre un passant et deux passeurs engagés dans des temps différents. Dans ces rencontres avec les passeurs se tisse dans et par ces entretiens une responsabilité réciproque qui repose sur une proximité subjective, hors transfert ; l'un est la passe, l'autre en est le franchissement<sup>19</sup>.

La fonction du passeur n'est en rien un titre, ni une garantie. Dans la rencontre, la passe ce n'est pas l'analyse, le passeur n'est pas l'analyste du passant. Le passeur ne se perçoit à aucune place de sujet supposé savoir. Lacan évoque des glissements parfois possibles sur ce point :

---

<sup>16</sup> Ana Lucia Zacharias relève aussi ce point dans son travail sur les passeurs présenté dans ce même numéro des *Carnets*.

<sup>17</sup> « Note sur le choix des passeurs », inédit, *op. cit.*

<sup>18</sup> A.-M. Braud, « L'insupportable », *Carnets* EpSF, n° 31, septembre-octobre 2000, p. 93.

<sup>19</sup> B.-F. Gérard, « En répondre », dans ce numéro.

Ceux qui se trouvent parfois occuper cette position de passeur dans certains cas en effet se sont posés en analystes [...] nous attendons d'eux un témoignage, une transmission d'une expérience en tant qu'elle n'est justement pas adressée à un vieux de la vieille, à un aîné<sup>20</sup>.

Il n'y a pas de mode d'emploi pour l'exercice du passeur, chacun a à y faire avec sa propre expérience d'analysant. Certains passeurs écrivent que cet appel du passant tombe dans une période de leur analyse caractérisée par le sentiment de ne plus rien savoir, les constructions élaborées ne tiennent plus ; peuvent s'éprouver des temps de rencontre avec le désêtre de l'analyste que Lacan articule au deuil nécessaire au passage à l'analyste. Au point de la cure où le savoir échoue, le réel surmonte le dire<sup>21</sup>. Cette absence de critères pour écouter le témoignage du passant dévoile ce défaut de savoir qui joue dans ce passage, savoir éclipsé, passé au réel, passé côté du pas tout du savoir.

Dans cette rencontre avec des passeurs, le passant dépose des signifiants de sa cure, des petites trouvailles, des anecdotes, des noms, des constructions, des rêves qui sont aussi produits par ces rencontres ; ces formations se réalisent aussi bien pour le passeur que pour le passant.

Les cartels de passe permettent d'entendre que selon le point où le passeur se trouve dans son analyse — point qui a amené son analyste à le désigner — il entendra et transmettra à sa manière particulière le témoignage du passant, traversé par la voix et le regard de celui-ci.

Chaque passeur est décomplété par l'autre, et d'une certaine façon chaque participant du dispositif est décomplété par les autres. Chaque passeur saisira des bouts de savoir, ramassera différents cailloux, ou au contraire sera pris dans quelque chose qui échappe.

Ainsi le texte qui se trame entre passant et passeurs surgit de ces rencontres singulières.

Entendons là, alors, qu'il ne peut être question ni d'une formulation telle que « mauvais passeur<sup>22</sup> » ou de « bons » ou « moins

---

<sup>20</sup> J. Lacan, séance de travail sur la passe, congrès de l'EFP, la Grande Motte, le 3 novembre 1973, Document préparatoire aux travaux du colloque du 6 et 7 octobre 2007, *À propos de la Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École et de l'instauration de la passe*, École de psychanalyse Sigmund Freud, la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse, p. 193.

<sup>21</sup> Cf. Solal Rabinovitch, « Le passeur », *Lettre mensuelle, ECF*, n° 82, septembre-octobre 1989.

<sup>22</sup> F. Ghozlan, « Qu'est-ce qu'écouter, entendre ? Du dispositif de cure au dispositif de passe, » *Carnets*, n° 85, Mars-Avril 2011, p. 10.

bons<sup>23</sup> » ni soutenir que les passeurs n'auraient rien entendu du fait qu'ils n'auraient rien lu sur la passe.

La désignation d'un passeur par un analyste ne peut pas s'envisager du côté d'un savoir universitaire. Il est possible de ne rien avoir lu sur la passe, aucune connaissance ne peut éluder le réel impliqué dans ce forçage de l'intransmissible, ainsi que la place de la contingence dans la procédure.

### *Temps des rencontres de chacun des passeurs avec les membres du cartel*

Dans cette nouvelle zone de turbulences, il y a à inventer pour chaque un sa façon de faire. Pour le passeur le passage de son témoignage à quelques autres est une épreuve. Le rêve récurrent d'un passeur dans l'après-coup d'une passe l'amène à écrire que dans ce rêve : « où il est question d'histoires avec des faire à repasser [je laisse tel quel le lapsus]..., ces rêves venaient dire quelque chose de ma position de se faire à repasser, de passeur-faire-à-repasser-le-truc...<sup>24</sup> ». Dans leurs écrits, les passeurs reviennent sur ce terme de « témoignage juste » ; tout témoignage est singulier et juste et doit être entendu comme tel.

Le passeur qui a accepté la « charge », vient dé-poser, dire ce qui l'occupait depuis plusieurs mois ; le temps de « porter » cette charge, entre la fin des entretiens avec le passant et la rencontre avec les membres du cartel peut-être long. La peur d'oublier est présente. La question de la perte aussi. Le passeur peut être la plaque d'impression où s'impriment les contours dont se sera écrite cette tentative impossible de faire avec ce trou dans le savoir.

L'habillage, le tissage du témoignage de chacun des passeurs auprès du cartel, s'ils sont tissés du même matériau, le dire du passant, ne sont pas de la même étoffe ; ces constructions sont propres et singulières à chaque passeur.

Le *témoignage juste* n'est pas un travail de transcription du matériel recueilli. Les notes prises en présence du passant lors des entretiens ou dans l'après coup de ceux-ci, qu'en faire, comment faire avec, lors des rencontres avec les membres du cartel ?

Le passeur sera à son tour confronté à la prise de notes par les membres du cartel qui l'écoutent. Un exercice de théorisation à partir de

---

<sup>23</sup> D. Bagarry, « Voulez-vous être passeur ? On en manque. », *Carnets*, n° 25, septembre-octobre 1999, p. 23.

<sup>24</sup> M.-J. Sala, art. cit, p. 13.

ces notes est impossible. Il faut parfois les laisser tomber, y mettre du sien du côté de la parole.

Un dire se montre au-delà du récit, le passeur en est saisi, traversé, il pourra en faire des rêves d'une rencontre à l'autre avec le cartel.

Le passant — non présent en corps, sans voix et sans regard —, le passeur le présente dans ses effets de tourmente. Le passant initie ces effets ou pas.

Les passeurs polarisent de façon particulière le témoignage du passant, permettent un déchiffrement, une lecture qui atteindra différemment chaque membre du cartel.

Que fait passer le passeur du passant au cartel ? Un bout de réel. Soit un bout d'impossible à dire, d'impossible à décrire, à écrire. Et qu'est-ce que ce bout de réel qui passe ? Un bout de réel de l'acte instituant du psychanalyste<sup>25</sup> ?

Des différences portant sur des noms propres, sur des événements, permettent de penser que c'est bien dans cet écart (quand il y en a un) qu'on peut cerner des bouts de réel. Le réel fait horreur de savoir ; on peut en saisir les effets dans ces différences, dans ces lapsus<sup>26</sup>.

### *Temps de la désignation d'un passeur*

Nous avons parcouru cette zone de turbulences du passage au passeur, trajet initié par la désignation d'un passeur par son analyste, désignation à laquelle nous ramène cette boucle.

Des passeurs s'interrogent sur le moment et le pourquoi de leur désignation ; ils s'affrontent à l'impossibilité d'y répondre. Il est difficile pour l'analysant d'en savoir quelque chose de ce moment d'entrée dans la passe.

Qu'est-ce qui vient faire *signe*, *écho*, à un analyste dans ce moment de *dé-signer* ? Serait-ce un instant de voir ?

Depuis la création de l'EpSF, il est proposé à un analyste en voie de désigner un passeur de rencontrer un membre du Collège pour éclairer ce passage, ce moment de la cure qui concerne et l'analyste et l'analysant. Le psychanalyste a la responsabilité de maintenir ou non sa décision. Prendre appui sur un dire adressé à un tiers, dans ce temps pour comprendre, permettrait-il de sup-porter cette désignation et ses effets ?

---

<sup>25</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>26</sup> D. Bagarry, art. cit, p. 23.



Désigner un passeur ouvre pour l'analyste aussi la traversée d'une zone de turbulences. Ce moment de désigner serait-ce pour l'analyste se plaçant « hors cure » quitter un temps la position d'analyste, se présenter comme analysant ?

Et n'y aurait-il pas dans cette position d'aller en parler à un tiers, comme un écho, une certaine homologie avec la position de passant ?

Cette position d'analysant ne se retrouverait-elle pas aussi lorsque l'analyste, dans le moment de conclure la désignation, *pass*e le nom du passeur aux secrétaires de la passe désignés dans le même Collège. Ce trajet de la désignation d'un passeur ne remettrait-il pas en jeu l'effectuation d'un passage de la position analysante à celle d'analyste, cette fois-ci dans un sens inversé ?

L'analyste qui autorise l'analysant à s'engager dans la tâche analysante, fait semblant de donner foi à ce savoir supposé faire sujet, tout en étant averti de sa propre expérience du divan que le parcours analytique consiste justement à barrer le sujet supposé savoir et que lui l'analyste aura à être la réalisation du désêtre du sujet supposé savoir, que le sujet supposé savoir n'est rien d'autre que ce défaut dans l'être, le trou par où manque ce que pourrait écrire le rapport sexuel et que l'objet (a) vient à boucher<sup>27</sup>.

Un analyste qui désigne un analysant passeur s'autorise non sans pari, en jouant des points de sa propre autorisation à lui, à un passage au public, hors cure, qui met à l'épreuve la réalité de la finitude du transfert. Il s'engage à être là, pour supporter les empreintes, les effets de cette désignation dans la poursuite de la cure.

Avec sa Proposition, Lacan a invité quelques autres analystes qui se risquent à désigner un passeur à soutenir ainsi en acte qu'une fin de partie est possible entre analysant et analyste, qu'il y a une fin effective au transfert, au sujet supposé savoir.

La désignation d'un passeur par un analyste ne témoigne-t-elle pas que s'invente et se met à l'épreuve au lieu même du dispositif de passe un mode de transmission qui se confronte à l'intransmissible.

Un mode de transmission qui ne relève ni de la formation à un titre, ni à une qualification, un mode de transmission qui se libère du poids d'une

---

<sup>27</sup> B. Lemérier, « Du savoir », in *la Lettre mensuelle, ECF*, n ° 14, novembre-décembre. 1982.

instance qui saurait et jugerait ce qui serait analyse et ce qui ne le serait pas<sup>28</sup>.

Dans ce temps de la désignation, un autre point est repris par plusieurs passeurs.

Si sa désignation lui avait été annoncée par son analyste, le passeur serait-il aux prises avec la même surprise, le même moment de vacillation?

Une annonce à l'analysant du moment de sa désignation par l'analyste diluerait la surprise, « empêchant quelque chose de faire trou, réduisant d'autant l'évidement nécessaire à l'entrée dans cette fonction<sup>29</sup> ». Il se pourrait que l'analysant informé de sa désignation reste dans l'attente, de ce « coup » de fil d'un éventuel passant qui peut ne pas avoir lieu. Il se trouverait en quelque sorte assigné à résidence.

À ce propos, Lacan précise le 3 novembre 1973 à La Grande-Motte : « J'avais demandé pourtant expressément que les passeurs ne fussent choisis que parmi de tout nouveaux venus, par leur analyste, indépendamment du consentement du sujet lui-même<sup>30</sup>. »

Je termine par cette question :

En quoi cette expérience vivante de la passe peut-elle modifier la pratique de chaque analyste ? Partir de ce point pour relire le palimpseste de notre expérience depuis la création de l'EpSF, c'est tenir que ce qui s'articule du désir de l'analyste se repère de l'acte analytique ; le désir de l'analyste n'a rien à faire avec le désir d'être psychanalyste.

Je remercie particulièrement les passeurs qui se sont risqués à écrire et à témoigner de leur expérience.

---

<sup>28</sup> M.-A. Baudot-Gérard, « Désigner un passeur », *Carnets*, n°86, mai-juin 2012, p. 11.

<sup>29</sup> M.-J. Sala, art. cit.

<sup>30</sup> J. Lacan, Congrès Grande Motte, 1973, *op cit.*